

# EMDI

MUSIQUE ET DANSE



VALLÉE DE CHAMONIX  
MONT-BLANC



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE

# SOMMAIRE



## MUSIQUE

### P.04 DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE

Éveil musical  
Initiation musicale  
Éveil artistique  
Parcours découverte

### P.06 INSTRUMENTS

### P.08 MUSIQUES TRADITIONNELLES

### P.10 PRATIQUES COLLECTIVES

Les ateliers  
Les chorales  
Les ensembles  
Les orchestres

### P.16 FORMATION MUSICALE

### P.18 DÉCOUVERTE DE LA DANSE

Éveil gestuel  
Initiation danse

### P.20 STREET DANCE

### P.22 DANSE CLASSIQUE

### P.24 STAGES

Hip Hop  
Danse jazz  
Stage J'M la Musique  
Mini stages de découverte  
Module « Art de l'écoute »

### P.28 CONCERTS & SPECTACLES

### P.29 RÈGLEMENT DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

### P.30 RÈGLEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

### P.32 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### P.34 TARIFS

## DANSE

## STAGES

Conception et réalisation : **touch&taste** - [www.touchandtaste.net](http://www.touchandtaste.net) / Crédits photographies (sauf édito) : Geraldine Deprieck-Charriet  
Photos d'élèves de l'école avec l'aimable autorisation de leurs familles.



Je suis heureux de vous présenter la plaquette pédagogique de cette rentrée qui correspond à une nouvelle dynamique pour l'école dans les nouveaux locaux à Chamonix tant attendus depuis plusieurs années. Ce nouveau bâtiment réunit les cours qui avaient lieu sur Chamonix dans divers locaux moins adaptés mais l'ensemble des cours auront toujours lieu sur l'ensemble de la Vallée pour rendre un service de proximité et de qualité.

Notre école mêlant Musique et Danse est devenue 2<sup>ème</sup> école la plus importante du département en nombre d'élèves. Je remercie sincèrement tous ceux qui ont œuvré à cette réalisation et tous ceux qui ont su faire perdurer un enseignement de qualité durant toutes ces années.

C'est pourquoi toute l'équipe communautaire et moi-même avons souhaité rendre hommage à une grande dame qui a longtemps contribué par ses convictions et sa persévérance à défendre la culture et la musique amateur en particulier et de nommer le bâtiment « *École de Musique Intercommunale Geneviève Payot* » du nom de cette ancienne conseillère municipale déléguée à la culture qui fut également présidente de l'Harmonie de Chamonix de 1977 à 2004.

Je souhaite pleine réussite et plein de plaisirs à tous les élèves de l'école.

**Eric Fournier**

*Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc*



# DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE

POUR LES ÉLÈVES  
DE LA MATERNELLE OU CP

## ÉVEIL MUSICAL

> élèves de grande section de maternelle  
**Durée hebdo** : 45min

**Professeur** : Anne Morand-Dunand  
**Lieu des cours** :  
*Chamonix ou Servoz*

**Professeur** : Julie Fontaine  
**Lieu des cours** :  
*Chamonix ou Les Houches*

## ÉVEIL ARTISTIQUE

> élèves de grande section de maternelle et CP  
Il comprend l'éveil ou l'initiation musicale  
et l'éveil gestuel.

**Professeurs et lieux des cours** :  
*Voir éveil ou initiation musicale + éveil  
gestuel en danse (voir p.18)*

## INITIATION MUSICALE

> élèves de CP  
**Durée hebdo** : 45min

**Professeur** : Margaret Trésallet  
**Lieu des cours** : *Vallorcine*

**Professeur** : Anne Morand-Dunand  
**Lieu des cours** :  
*Chamonix ou Servoz*

**Professeur** : Julie Fontaine  
**Lieu des cours** :  
*Chamonix ou Les Houches*



## PARCOURS DÉCOUVERTE

> élèves de CP  
Il est composé de deux activités indissociables :  
le cours d'initiation musicale et l'atelier  
découverte des instruments.

**L'initiation musicale** :  
L'emploi du temps du cours d'initiation est  
fixe toute l'année (voir p.4).

**L'atelier découverte** :  
Les élèves sont groupés par « binôme ». Chaque binôme découvre un instrument sur deux semaines consécutives en deux séances d'une demi-heure. L'instrument, le jour, le lieu et l'horaire changent donc tous les 15 jours selon un calendrier fourni en début d'année.

Exemples d'ateliers découverte:

**Atelier 1**  
Découverte du clavecin  
**Lieu** : *Chamonix*  
**Date** : samedi 20 et 27 octobre  
**Horaire** : 16h à 16h30  
**Professeur** : Anne Morand-Dunand

**Atelier 2**  
Découverte du trombone  
**Lieu** : *Les Houches*  
**Date** : mardi 13 et mardi 20 novembre  
**Horaire** : 18h à 18h30  
**Professeur** : Julie Fontaine

Cet atelier peut être suivi, selon les places disponibles, par des élèves plus âgés.



**INSTRUMENTS À CORDES**

Contrebasse	Alain Moullier	Chamonix
Guitare classique	Gaël Brégant	Chamonix, Les Houches & Servoz
Violon	Marianne Gabin	Chamonix
Violoncelle	Philippe Badin	Chamonix

**VENTS «BOIS»**

Clarinette	Jean-Marie Couttet	Chamonix
	Carole Cadario	Les Houches
	Dominique Delevaux	Servoz
Flûte à bec	Isabelle Zermatten	Chamonix
Flûte traversière	Elodie Payraud	Chamonix & Les Houches
	Nathalie Mosimann	Servoz
Saxophone	Jacques Tomei	Chamonix
	Dominique Delevaux	Servoz

**VENTS «CUIVRE»**

Cor d'harmonie & Trompette	Alexandre Cadario	Chamonix & Les Houches
Tuba & Trombone	Julie Fontaine	Chamonix & Les Houches

**CLAVIERS**

Accordéon	Alain Moullier	Chamonix
Clavecin	Anne Morand-Dunand	Chamonix & Servoz
Piano	Ghislaine Plantard	Chamonix
	Marie-Noëlle Soghomonian	Chamonix & Les Houches
	Margaret Trésallet	Chamonix & Servoz

**PERCUSSIONS & BATTERIE**

	Daniel Cerutti	Chamonix
	Pascal Sani	Les Houches

**VOIX**

Chant	Isabelle Gallarotti	Chamonix & Servoz
Technique vocale tous répertoires	Céline Barthélémy	Les Houches

**MUSIQUES TRADITIONNELLES**

Accordéon diatonique	Danièle de la Héronière	Servoz
Cornemuse	Robert Amyot	Servoz
Fiddle irlandais (violon)	Daniel Gourdon	Servoz

NB : Les lieux de cours sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer d'une année sur l'autre



# MUSIQUES TRADITIONNELLES

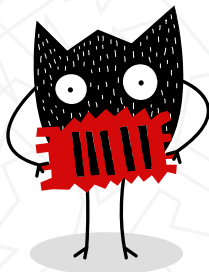
Pratique variée utilisant au maximum les principes de la musique traditionnelle : oralité, recherche d'arrangements, connaissance des différents répertoires (celtique, balkans, folk, chants traditionnels), improvisation, créativité. Moments d'écoute et de commentaire d'enregistrement pour une connaissance des différentes cultures à travers le monde.

## FIDDLE IRLANDAIS (VIOLON)

S'adresse à des violonistes d'un niveau de 2<sup>ème</sup> cycle minimum. Analyse des différents rythmes propres à ce style, de l'articulation, du phrasé et du swing utilisés dans la musique de danse : mise en place des ornements et d'effets spéciaux indissociables des lignes mélodiques. Accompagnements rythmiques, harmoniques et bratschs. Étude des airs par la tradition orale.

**Professeur :** Daniel Gourdon  
**Lieu des cours :** Servoz

08



## ACCORDÉON DIATONIQUE

Apprentissage des airs, d'oreille ou sur partitions. Travail sur l'harmonisation, les voix, les nuances. Jeu d'ensemble, écoute, improvisation sur des thèmes simples. Travail rythmique (main gauche et accords main droite). Le jeu pour la danse.

**Professeur :** Danielle de la Héronnière  
**Lieu des cours :** Servoz

## CORNEMUSE

Le stage s'adresse aux détenteurs d'une ou de plusieurs cornemuses de type française, flamande ou apparentées, toute tonalité confondue, souhaitant perfectionner leur jeu, le confronter à celui d'autres cornemuseux... Ou tout simplement débiter l'aventure.

**Professeur :** Robert Amyot  
**Lieu des cours :** Servoz

08



**Durée :** 3 ou 4 ½ journées sous forme de stage

09

# PRATIQUES COLLECTIVES

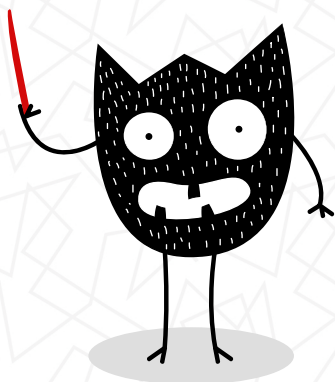
## APPRENDRE À ÉCOUTER, S'ÉCOUTER ET ÊTRE ÉCOUTÉ.

Les pratiques collectives sont au coeur de l'apprentissage de la musique : elles permettent de développer le goût et le plaisir du partage musical.

L'éventail de ces pratiques est large pour permettre à chacun de trouver sa place, de compléter et d'approfondir sa formation d'instrumentiste et de musicien dans des répertoires et des styles variés. Les projets et les interactions entre les différentes formations sont nombreux chaque année pour favoriser l'ouverture sur des horizons les plus vastes possibles.

Ces pratiques font partie intégrante du cursus à partir de la 1<sup>ère</sup> année de premier cycle d'instrument. Les chorales sont accessibles à tous à partir de 7 ans. L'entrée dans une pratique collective instrumentale se fait avec l'avis de l'équipe pédagogique.

*Les pratiques collectives sont au coeur de l'apprentissage de la musique. Elles permettent de développer le goût et le plaisir du partage musical...*



# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES ATELIERS

### LYRIQUE

> s'adresse à des adultes chanteurs déjà confirmés et autonomes. Il a pour but de travailler la polyphonie, la présence scénique, l'appropriation du texte chanté avec le travail de l'acteur.

**Durée hebdo :** 1h ou 1h30  
**Professeur :** Isabelle Gallarotti  
**Lieu des cours :** *Chamonix*

### MUSIQUES ACTUELLES

> s'adresse aux instrumentistes et aux chanteurs. Les adultes sont les bienvenus. Tous instruments dès la 3<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle. Atelier où la pratique de groupe est adaptée à un répertoire de musiques actuelles.

**Durée hebdo :** 1h  
**Professeur :** Daniel Cerruti  
**Lieu des cours :** *Chamonix*

### VOCAL A CAPELLA

> s'adresse à tous à partir de 10 ans (y compris les instrumentistes ne pratiquant pas le chant). L'atelier se construit sur des oeuvres écrites, des arrangements a capella drôles et insolites avec un travail de mise en espace.

**Durée hebdo :** 1h  
**Professeur :** Céline Barthélémy  
**Lieu des cours :** *Les Houches*

### CLAVIERS

**Arrangement / accompagnement** <sup>(1)</sup>  
**Accompagnement** <sup>(2)</sup>  
Claviéristes dès la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle.

**Durée hebdo :** 1h <sup>(1)</sup> ou 30min <sup>(2)</sup>  
**Professeur :** Anne Morand-Dunand <sup>(1)</sup> ou Margaret Trésallet <sup>(2)</sup>  
**Lieu des cours :** *Chamonix*

**Piano 4 / 6 mains**  
Dès la 2<sup>ème</sup> année de piano.

**Durée hebdo :** 30min  
**Professeur :** Margaret Trésallet  
**Lieu des cours :** *Chamonix et Servoz*

# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES CHORALES

### CHORALES ENFANTS

> à partir du CE1.

**Durée hebdo :** 45min ou 1h  
**Professeur :** Carole Cadario  
**Lieu des cours :** *Les Houches*

**Durée hebdo :** 45min ou 1h  
**Professeur :** Dominique Delevaux  
**Lieu des cours :** *Servoz*

**Durée hebdo :** 1h  
**Professeur :** Isabelle Zermatten  
**Lieu des cours :** *Chamonix*

*Pour ceux qui aiment chanter. Apprendre à aimer sa voix, à en développer le potentiel. Chanter à plusieurs voix pour la joie de former un chœur. Pose de voix et prise de conscience du corps instrument.*

### GROUPE VOCAL JEUNES

> à partir du collège.

**Durée hebdo :** 1h  
**Professeur :** Isabelle Gallarotti  
**Lieu des cours :** *Chamonix*

### CHORALES ADULTES

**Durée hebdo :** 1h30  
**Direction :** Carole Cadario  
**Lieu des cours :** *Les Houches*  
**Direction :** Dominique Delevaux  
**Lieu des cours :** *Servoz*  
**Direction :** Isabelle Zermatten  
**Lieu des cours :** *Chamonix*



# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES ENSEMBLES

### ACCORDÉONS

**Durée hebdo :** 1h

**Professeur :** Alain Moullier

**Lieu des cours :** *Chamonix*

### BAROQUE

Clavecinistes, flûtistes, violonistes, violoncellistes, guitaristes dès la fin du 1<sup>er</sup> cycle.

**Durée hebdo :** 1h30

**Professeur :** Isabelle Zermatten

**Lieu des cours :** *Chamonix*



### CORDES

Fin de 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>ème</sup> cycle.

**Durée hebdo :** 45min ou 1h30

**Professeur :** Marianne Gabin

**Lieu des cours :** *Chamonix*

### PERCUSSIONS

**Durée hebdo :** 1h

**Professeur :** Pascal Sani

**Lieu des cours :** *Les Houches*

### VENTS

Concerne les élèves en instruments à vent, un pianiste, et 1 ou 2 percussionnistes.

**Durée hebdo :** 1h ou 1h30

**Professeur :** Jean-Marie Couttet

**Lieu des cours :** *Chamonix*

### GUITARES

**Durée hebdo :** 45min ou 1h30

**Professeur :** Gaël Brégant

**Lieu des cours :** *Chamonix et Les Houches*

# PRATIQUES COLLECTIVES

## LES ORCHESTRES

### JUNIORS

Tous instruments orchestre d'harmonie (Les Houches), et tous instruments (Chamonix et Servoz), dès la 2<sup>ème</sup> année d'instrument.

**Durée hebdo :** 1h30

**Professeur :** Carole Cadario

**Lieu des cours :** *Les Houches*

**Durée hebdo :** 1h

**Professeur :** Isabelle Zermatten

**Lieu des cours :** *Chamonix*

**Durée hebdo :** 1h

**Professeur :** Dominique Delevaux

**Lieu des cours :** *Servoz*

### 2<sup>ÈME</sup> CYCLE

Tous instruments.

**Durée hebdo :** 1h30

**Professeur :** Carole Cadario

**Lieu des cours :** *Les Houches*



### TRADITIONNEL JUNIORS

Tous instruments, dès la 3<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle.

**Durée hebdo :** 1h

**Professeur :** Dominique Delevaux

**Lieu des cours :** *Chamonix*

### TRADITIONNEL « VAGABONDAGES »

Tous instruments, fin du 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>ème</sup> cycle.

**Durée hebdo :** 1h30

**Professeurs :** Dominique Delevaux & Alain Moullier

**Lieu des cours :** *Servoz*



# FORMATION MUSICALE

## APPRENTISSAGE ET MAÎTRISE DES OUTILS DE BASE DU LANGAGE MUSICAL

Formation de l'oreille, lecture, écriture, lecture de notes et de rythmes... Son but est de rendre les enfants le plus vite possible autonomes, afin qu'ils puissent se servir de leurs acquis pour aller vers l'analyse, une compréhension plus vaste de la musique et la créativité, aussi bien par l'intermédiaire de leur instrument qu'à travers l'écriture.

L'instrument est présent au cours de formation musicale pour l'application directe et concrète des notions abordées dans la pratique musicale.

Le choix des supports d'apprentissage est en phase avec les musiques écoutées par les enfants, et s'élargit pour aller à la découverte d'un répertoire le plus large possible.



### CYCLE 1

> à partir du CE1.  
De la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année.  
**Durée hebdo** : 1h

**Professeur** : Margaret Trésallet  
**Lieu des cours** : *Vallorcine*  
**Professeur** : Anne Morand-Dunand  
**Lieu des cours** : *Chamonix ou Servoz*  
**Professeur** : Dominique Delevaux  
**Lieu des cours** : *Chamonix ou Servoz*  
**Professeur** : Julie Fontaine  
**Lieu des cours** : *Chamonix ou Les Houches*  
**Professeur** : Marianne Gabin  
**Lieu des cours** : *Chamonix*

### CYCLE 2

**Durée hebdo** : 1h à 1h30

Années 1 et 2  
**Professeur** : Julie Fontaine  
**Lieu des cours** : *Les Houches*  
**Professeur** : Dominique Delevaux  
**Lieu des cours** : *Chamonix ou Servoz*

Années 3 et 4  
**Professeur** : Dominique Delevaux  
**Lieu des cours** : *Chamonix ou Servoz*



### ADULTES

**Durée hebdo** : 1h

Débutants  
**Professeur** : Marianne Gabin  
**Lieu des cours** : *Chamonix*

Intermédiaires  
**Professeur** : Marianne Gabin  
**Lieu des cours** : *Chamonix*

Avancés  
**Professeur** : Dominique Delevaux  
**Lieu des cours** : *Servoz*

# DÉCOUVERTE DE LA DANSE

DÉVELOPPEMENT DE LA MOTRICITÉ,  
APPRENTISSAGE CHORÉGRAPHIQUE ET MUSICAL

## ÉVEIL GESTUEL

> s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans.  
Ce cours se déroule en musique. Il est basé sur le développement de la motricité, le repérage dans l'espace, mais aussi sur l'apprentissage de petites chorégraphies.

**Durée hebdo :** 45min

**Professeur :** Laurence Bouhière

**Lieu des cours :** *Espace Olca, Les Houches*

## INITIATION DANSE

> s'adresse aux enfants de 6 ans.  
Ce cours est la suite de l'éveil gestuel dont il approfondit le contenu. Un temps est aussi consacré à la découverte des danses enseignées à l'école : street dance et classique.

**Durée hebdo :** 1h

**Professeur :** Laurence Bouhière

**Lieu des cours :** *Espace Olca, Les Houches*



# STREET DANCE

ISSUE DE LA CULTURE HIP HOP

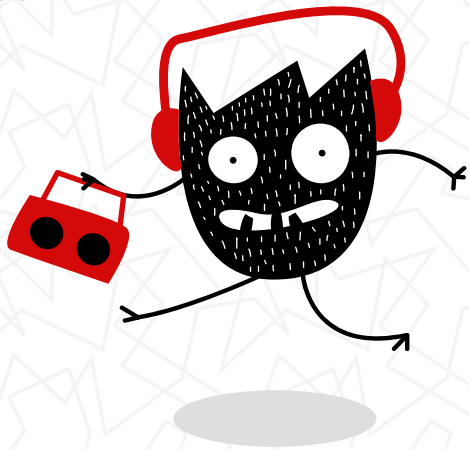
Le cours de street dance, après l'échauffement, est basé sur l'apprentissage des chorégraphies. La beauté de cette discipline réside dans l'exactitude des danseurs à la réalisation des mouvements et de leur parfaite synchronisation.

> à partir de 7 ans

**Durée hebdo :** 1h à 1h30

**Professeurs :** Charlotte Millery & Laurence Bouhière

**Lieu des cours :** *Espace Olca, Les Houches*



# DANSE CLASSIQUE

UN ART VIVANT QUI ALLIE  
TECHNIQUE, ESTHÉTISME ET MAÎTRISE DU CORPS

La danse classique est la base de toutes les danses et peut être la plus exigeante, la plus codée, et caractérisée par un esprit de rigueur et de netteté. Les cours, (1h pour les débutants, et jusqu'à 2 fois 2 h pour les plus confirmés), sont basés sur l'apprentissage de la technique de base, les assouplissements, les chorégraphies, le tout sur des musiques variées (classiques, modernes, ethniques...).

> à partir de 7 ans

**Durée hebdo :** 1h à 4h

**Professeur :** Valérie Nicolas

**Lieu des cours :** *Le Majestic, Chamonix*

## FORMATION MUSICALE POUR DANSEURS

Travail autour de l'écoute musicale active, travail sur la pulsation et le rythme en mouvement. Deux cours sont proposés en priorité aux danseurs classiques.

Voir règlement des études chorégraphiques p.29



# STAGES

## HIP HOP

> Les stages s'adressent à toute personne (à partir de 12 ans) voulant approfondir ses connaissances hip hop, désirant vivre une expérience au travers de la culture hip hop. Seront également admis les danseurs ayant déjà un parcours dans un autre style de danse.

«Acquérir progressivement une autonomie, tout en intégrant les valeurs de danse hip hop: la rue, l'espace d'ouverture en verticalité, la liberté du mouvement et de l'échange». Au cours de ce stage, l'élève est amené à ressentir la musicalité du mouvement et à développer sa créativité et sa qualité d'interprétation. Il apprend la construction d'un mouvement et de ses enchaînements. La capacité à construire et à développer un style personnel est stimulée.

**Durée** : 1 session de 3 jours (vacances)

**Professeur** : Imad Nefti

Plus de renseignements auprès de l'école.



## MINI-STAGES DE DÉCOUVERTE

C'est l'occasion pour les élèves de l'EMDI de découvrir de nouvelles pratiques artistiques lors de rencontres avec des intervenants venant d'autres horizons. Ces mini-stages sont également ouverts à toute personne non inscrite à l'école. Précédentes découvertes : danse country, danse flamenco, percussions et danses africaines...

Programme 2014 / 2015 :

Stage de Danse orientale

**Professeur** : Antoinette Selim

Stage de Danse Renaissance

**Professeur** : Philippe Badin

Programme détaillé auprès de l'école.

## DANSE JAZZ

> à partir de 11 ans

«Le jazz est une façon d'exprimer la joie et le malheur dans son environnement ; c'est une culture de l'aimant qui vit avec son temps, traversant les générations et les genres, de la danse et de la musique classique, de la danse contemporaine, de la musique pop ou encore le soul, le funk... »

Wayne Barbaste (danseur et chorégraphe)

La danse jazz est au carrefour d'influences diverses : africaines, américaines, européennes. C'est cette variété d'inspiration qui en fait sa richesse. Elle met l'accent sur la dynamique, l'énergie, la force primitive du rythme. C'est avant tout un art fondé sur un ressenti physique et émotionnel, pour devenir un véritable langage corporel.

**Durée** : 1 ou 2 sessions de 3 jours (vacances)  
Plus de renseignements auprès de l'école.



Des « mini stages découverte » sont organisés tout au long de l'année en parallèle des cours hebdomadaires. Ils ont pour but de faire découvrir d'autres disciplines chorégraphiques : danses écossaises, danses Renaissance, country, danses africaines... L'objectif est de proposer une approche collective de la danse, à travers le travail du répertoire, mais aussi le travail technique propre à chacune des danses enseignées.





## MODULE « ART DE L'ÉCOUTE » \*

« Stimuler l'écoute, entretenir l'acuité et la sensibilité auditive au service de la musicalité. »

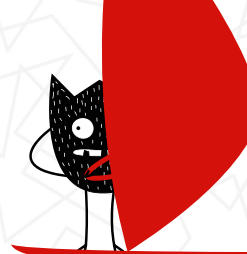
Pour faire le point sur l'écoute, un profil audio musical basé sur 25 fréquences des plus graves aux plus aiguës est proposé. Il permet de mieux connaître ses facultés d'écoute, son sens de la localisation du son et de l'analyse.

Il est suivi de 6 séances avec écoute de musiques pédagogiques pour stimuler : le grave, le medium et l'aigu ; les aspects rythmiques, mélodiques et harmoniques. Les musiques sont retravaillées en tenant compte du fonctionnement de l'oreille en lien avec le cerveau et la motricité. Elles interpellent les oreilles dans les 360° de l'espace. Enfin des exercices utilisant la voix parlée et chantée permettent de développer et de renforcer l'équilibre entre écoute interne et externe, l'analyse (*est-ce que cela monte ou descend ?*), la perception des harmoniques, les notions d'unisson, d'intervalles, d'accords, l'improvisation...

\* Méthode élaborée par François Louche

**Durée :** enfants (+ 7 ans) : 1h / adultes : 1h15  
Séances hebdomadaires de 3 à 7 personnes.

**Professeurs :** Isabelle Gallarotti & Isabelle Zermatten  
*Plus de renseignements auprès des professeurs.*



## J'M LA MUSIQUE

> Le camp musical d'été s'adresse aux enfants de 9 à 17 ans, il est ouvert à tous les instruments.

Ce stage est basé sur la pratique collective incluant instrument, chant et danse. L'encadrement est assuré par des professeurs de l'EMDI. Il est demandé aux élèves d'avoir une pratique instrumentale de 3 ans minimum, car ce stage nécessite une certaine autonomie. Une des spécificités est également de proposer aux élèves des activités sportives (catamaran, canyoning, baignade, escalade...). Le stage aboutit à un spectacle reprenant différents styles musicaux allant de la musique classique à la « pop rock variété ». Le spectacle est donné sur le lieu du stage, puis repris ensuite dans la vallée de Chamonix. Nous souhaitons que les élèves partagent des temps humainement forts tout en développant leur pratique musicale personnelle dans un travail de groupe.

**Durée :** de 8 à 10 jours au mois d'août  
*Plus de renseignements auprès de l'école.*



# CONCERTS & SPECTACLES



Pratiquer la musique et la danse c'est aussi regarder et écouter des artistes de qualité se produire sur scène. Être acteur et spectateur, découvrir des univers musicaux et artistiques, se sensibiliser à des pratiques, partager des moments de convivialité... L'EMDI organise un certain nombre d'événements ou participe à l'organisation d'autres événements en partenariat avec d'autres structures culturelles. Ils sont accessibles pour tous les élèves de l'école et participent à leur formation.

N'hésitez pas à avoir l'esprit curieux !

## ÊTRE ACTEUR

### Concerts de Noël (15 au 19 décembre 2015)

La plupart des élèves de l'EMDI présentent sur scène des programmes de musique d'ensemble.

### Concours de duos (date à venir)

Concours ! Mais dans une ambiance conviviale, de petits groupes de musique de chambre du duo au quintette se présentent ce jour là. En danse, les élèves sont invités à présenter une chorégraphie de leur invention.

### Spectacles de fin d'année des classes de danse

Tous les élèves des classes de danse présentent sur scène les chorégraphies travaillées dans l'année.

... et tout au long de l'année, des auditions de classe ou des spectacles !

## ÊTRE AUSSI SPECTATEUR

### Un Temps Danse #3 (17 au 28 novembre 2014)

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, une compagnie vient en résidence à Chamonix réunir différents publics autour de la danse. L'occasion pour l'EMDI de proposer aux élèves une ouverture vers d'autres danses.

### Une Montagne de Spectacles

Dans la programmation de la saison culturelle, l'EMDI propose chaque année son « coup de cœur ». En 2015, avec le groupe « Couleur Café », les élèves participeront à la 1<sup>ère</sup> partie du spectacle le samedi 7 février au Majestic.

### Printemps Musical (21 au 28 mars 2015)

L'EMDI proposera concerts d'élèves et master class en complément des spectacles du festival.

Une programmation de concerts sera également proposée dans le nouvel Auditorium de l'EMDI, rue du Lyret.

NB : Programmes sous réserve de modifications

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

DANSE CLASSIQUE ET DANSE JAZZ. EN PRÉFIGURATION POUR 2014/2015

## PRÉ-CYCLE

### EVEIL GESTUEL

L'éveil musical s'adresse aux enfants de moyenne et grande section d'école maternelle.

Durée : 45min

### INITIATION

L'année du CP, les enfants peuvent suivre le cours d'initiation à la danse, sans orientation vers un style en particulier.

Durée : 1h

L'année du CE1, l'initiation à un style de danse, classique ou jazz.

Durée : 1h (2 x 1h possible)

## CYCLE 1

Ce cycle est accessible à partir de la classe de CE2. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.

NIVEAU	DISCIPLINE PRINCIPALE	DURÉE HEBDOMADAIRE	FORMATION MUSICALE POUR DANSEURS	DISCIPLINE COMPLÉMENTAIRE
1	Classique ou jazz	1h30 + 1h	1h hebdo au 1 <sup>er</sup> trimestre	
2	Classique ou jazz	2 x 1h30	1h hebdo au 1 <sup>er</sup> trimestre	
3	Classique ou jazz	2 x 1h30		
4	Classique ou jazz	2 x 2h		Jazz, classique, hip hop ou street dance

NB Cours de formation musicale danseurs accessible aux élèves de street dance et hip hop, en fonction des places disponibles.

## ÉVALUATIONS

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle.  
Une évaluation devant jury est faite en fin d'année scolaire.

Quel que soit le parcours des élèves au sein de l'EMDI, une participation active à la vie de l'école est demandée pour les adultes comme pour les enfants (auditions, spectacles).

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES MUSICALES

Ce règlement suit les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique.

## PRÉ-CYCLE

### EVEIL

L'éveil musical s'adresse aux enfants de grande section d'école maternelle.

**Durée :** 45min

### INITIATION

En CP, les enfants peuvent suivre :

*Initiation Musicale*

**Durée :** 45min

*Initiation Musicale et Atelier Découverte des Instruments*

**Durée :** 45min + 30min

## CYCLE 1

Ce cycle est accessible à partir de la classe de CE1. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.

Le premier cycle comporte trois disciplines obligatoires :

<b>INSTRUMENT</b>	<b>PRATIQUE COLLECTIVE</b>	<b>FORMATION MUSICALE</b>
Cours de 30min hebdomadaire	Cours de 45min à 1h30 hebdomadaire	Cours de 1h hebdomadaire
Cycle d'initiation instrumentale <b>Durée :</b> 1 ou 2 ans	- Pratique collective vocale possible dès la 1 <sup>re</sup> année d'initiation instrumentale - Pratique collective instrumentale possible dès la 2 <sup>me</sup> année d'initiation, sur avis des professeurs	<b>Durée :</b> 5 ans
1 <sup>er</sup> cycle instrument <b>Durée :</b> 3 à 5 ans	Obligatoire en 1 <sup>er</sup> cycle d'instrument	

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. Le passage en 2<sup>me</sup> cycle se fait après examen devant jury, en tenant compte de l'évaluation continue.

## PÉRIODE DE TRANSITION

Pour les élèves rentrés en second cycle en juin 2011, une année supplémentaire dans le cycle sera accordée.

Pour les élèves rentrés en second cycle avant juin 2011, deux années supplémentaires dans le cycle seront accordées.

## CYCLE 2

Le second cycle, d'une durée de 3 à 5 ans propose 2 possibilités : cursus diplômant ou cursus non diplômant.

<b>CURSUS DIPLÔMANT 3 DISCIPLINES OBLIGATOIRES</b>	<b>CURSUS NON DIPLÔMANT 2 DISCIPLINES OBLIGATOIRES</b>
- Instrument : 45min - Formation musicale : 1h30 - Pratique collective : 1h30 Le cursus se termine par le BEM (Brevet d'Etudes Musicales), diplôme départemental délivré sur épreuves et au regard de l'évaluation continue. Durée de 3 à 5 ans	- Instrument : 45min - Pratique collective : 1h30 Durée de 3 à 5 ans
Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. L'élève indique dans son « <i>livret de l'élève</i> » toutes les activités artistiques de son parcours.	

### NB POUR TOUT LE CURSUS

Un décalage entre le cycle en instrument et le cycle en formation musicale est possible.

La réussite au BEM donne accès à la demande d'inscription en 3<sup>me</sup> cycle. Ce 3<sup>me</sup> cycle n'est pas actuellement dispensé à l'EMDI.

La fin du second cycle, avec ou sans BEM donne accès sur avis de l'équipe pédagogique à un parcours de l'EMDI appelé « *Hors cursus* », sans limite de durée. La danse pratiquée au sein de l'EMDI est validée au niveau pédagogique comme pratique collective.

La participation régulière à l'un des orchestres d'harmonie de la vallée, à une chorale extérieure à l'EMDI ou au « *parcours MusiDanse* » du collège Jeanne d'Arc est validée dans les pratiques collectives obligatoires.

Année supplémentaire : une dérogation pour une année supplémentaire dans chaque cycle pourra être accordée, sur avis de l'équipe pédagogique, et au regard de l'évaluation continue.

## HORS CURSUS

Ce parcours est accessible à tout moment pour un adulte, et à la suite du premier cycle pour les enfants. Il propose deux possibilités :

<b>PRATIQUE COLLECTIVE SEULE</b>	<b>PRATIQUE COLLECTIVE ET INSTRUMENT HORS CURSUS</b>
De 1h à 1h30	- Instrument : 20min - Pratique collective : 1h à 1h30

## ADULTES

Un adulte peut suivre un cours d'instrument en cursus dans la limite d'une durée de 11 ans.

Le cours a une durée de 30min hebdomadaire. Le passage de l'examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle n'est pas obligatoire, mais la réussite à cet examen donne accès à un cours en second cycle de 45min, dans la limite des 11 ans, et de 5 années en second cycle.

La formation musicale n'est pas obligatoire, mais l'accession au second cycle requiert un niveau minimum d'autonomie en formation musicale (test lors de l'examen de fin de premier cycle).

Dans tous les cas, après le précycle d'initiation, une pratique collective est obligatoire.



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## ENSEIGNEMENT

L'École de Musique et de Danse Intercommunale (EMDI) de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a pour but d'offrir une formation complète et diversifiée d'instrumentiste et de musicien, ou de danseur. Elle permet à chacun d'y trouver sa place en fonction de ses aspirations : pratique amateur de qualité, ou études plus approfondies.

L'inscription des nouveaux élèves se fait au mois de septembre, en fonction des places disponibles.

## EN S'INSCRIVANT, L'ÉLÈVE S'ENGAGE

A suivre régulièrement les cours dans lesquels il s'est inscrit.

A participer aux différentes manifestations proposées par l'EMDI. Ces manifestations : spectacles, concerts, concours de duo, auditions... visent à favoriser les rencontres du musicien et du danseur avec le public, le développement de l'autonomie, la confiance et le plaisir d'une expression de qualité partagée.

A participer aux évaluations continues et annuelles.

- A être ponctuel : arriver au moins 5 minutes en avance afin de se mettre en tenue, ou de préparer son instrument.
- En cas d'absence d'un élève aux cours, le professeur doit être prévenu à l'avance. Des absences répétées et non justifiées peuvent remettre en question son appartenance à l'EMDI.

## L'ÉLÈVE MUSICIEN S'ENGAGE

A ne pas oublier son matériel : instrument, partitions. En cas d'oublis répétés, le professeur sera en droit de refuser l'accès au cours lors d'un nouvel oubli.

A avoir chez lui à disposition un instrument pour sa pratique quotidienne.

*NB Pour le piano, un piano numérique peut, à défaut, convenir (en 1<sup>er</sup> cycle), mais pas un synthétiseur ou un orgue électronique.*

En cas de problème d'emploi du temps dû à la pratique intensive d'un sport en compétition sur une période de l'année (trimestre), une dérogation pourra être établie par la direction. Les aménagements seront définis en concertation avec les enseignants de pratiques collectives et de formation musicale.

Cette dérogation donnera lieu à un document signé par l'élève, les parents, la direction et le club de sport. Il restera indispensable de suivre au moins un cours à l'EMDI pendant cette période. Ces dérogations doivent rester de l'ordre de l'exception.

Il est important de veiller à ce que l'emploi du temps extrascolaire de l'élève laisse assez de place au travail personnel de l'instrument et de la formation musicale : ce travail doit être régulier, idéalement journalier.

## L'ÉLÈVE DANSEUR S'ENGAGE

A fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la danse.

A ne pas oublier son matériel : tenue adaptée pour la danse (pas de jean pour la Street dance). En cas d'oublis répétés, le professeur sera en droit de refuser l'accès au cours lors d'un nouvel oubli.

Il est interdit de rentrer dans la salle de danse avec des chaussures ayant été utilisées à l'extérieur : il faut venir en cours avec une paire de chaussures spécifiquement réservée à l'activité danse.

La tenue pour la danse classique sera communiquée par le professeur : celle-ci est obligatoire, merci de respecter les consignes.

## RESPONSABILITÉ

L'accès aux salles de cours se fait sous la responsabilité des familles, la responsabilité de l'école, elle, est engagée à partir du moment où l'élève entre dans la classe à l'heure de son cours et jusqu'à ce qu'il en ressorte. Toute utilisation de salle en dehors des heures de cours doit faire l'objet d'une autorisation.

## LES COURS SE DÉROULENT DANS DIFFÉRENTS LOCAUX

- CHAMONIX : dans le nouveau bâtiment de l'EMDI, 381 rue du Lyret, à l'école Jean Constantin à Argentière et au Majestic pour la danse.
- LES HOUCHES : groupe scolaire, allée des sorbiers et à l'Espace Olca pour la danse.
- SERVOZ : à l'école de musique, salle Jean Morel au Bouchet.
- VALLORCINE : dans le groupe scolaire attenant à la Ruche.

Le bureau de la direction et le secrétariat de l'école de musique et de danse sont dans le nouveau bâtiment de l'EMDI, 381 rue du Lyret à Chamonix.

Les cours manqués par un élève pour raison personnelle ne pourront pas être remplacés. Toute absence d'un professeur pour raison artistique sera signalée à l'avance aux familles et un cours de remplacement sera toujours proposé. L'école de musique s'efforce par tous les moyens d'assurer le remplacement d'un professeur dès que son absence pour maladie dépasse 15 jours.

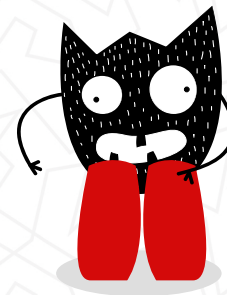
Tout utilisateur d'un instrument mis à disposition par l'EMDI est tenu de l'entretenir en parfait état de fonctionnement. Il doit assurer toute réparation nécessaire afin de le maintenir dans l'état de la mise à disposition.

L'inscription à l'EMDI est annuelle et aucun remboursement ne pourra être effectué quelle qu'en soit la raison.

La remise en état de dégradations qui pourraient être constatées dans les locaux et qui seraient reconnues de la responsabilité d'un élève incombe à la famille de cet élève.

Tout changement des coordonnées communiquées lors de l'inscription (téléphone, e-mail ou postale) doit être signalé au secrétariat de l'EMDI.

## BONNE MUSIQUE OU BONNE DANSE À TOUS !



# TARIFS



## ÉVEIL, INITIATION ET DÉCOUVERTE

	GRANDESECTION	CP	2 <sup>ÈME</sup> DISCIPLINE OU 2 <sup>ÈME</sup> ENFANT
Éveil musical	98€		- 30%
Initiation musicale		98€	- 30%
Pack éveil gestuel et musical	120€		- 30%
Pack éveil gestuel et initiation musicale		120€	- 30%
Pack initiation musicale et atelier découverte des instruments et de la danse		120€	- 30%

## MUSIQUE

	-18 ANS	ADULTE	-18 ANS EXT. VALLÉE CHX	ADULTE EXT. VALLÉE CHX	2 <sup>ÈME</sup> ENFANT
<b>Pack instrument :</b> « Formation musicale + Instrument + Pratique collective » ou « Instrument + Pratique collective »	208€	351€	415€	703€	- 30%
<b>Pratique collective + Instrument hors cursus</b>	139€	235€	277€	468€	- 30%
<b>Formation musicale seule</b>	98€	98€	98€	98€	- 30%
<b>Pratique collective seule</b>	98€	98€	98€	98€	- 30%
<b>Chorale seule</b>	62€	62€	62€	62€	62€
<b>Location instrument / année</b>	141€	141€	141€	141€	141€

## DANSE

	MOYENNE SECTION	GRANDE SECTION	CP	2 <sup>ÈME</sup> DISCIPLINE OU 2 <sup>ÈME</sup> ENFANT
Éveil gestuel	98€	98€	98€	- 30%
Pack éveil gestuel et musical		120€		- 30%

## DANSE CLASSIQUE

	1 COURS	2 COURS	2 <sup>ÈME</sup> DISCIPLINE OU 2 <sup>ÈME</sup> ENFANT OU 3 <sup>ÈME</sup> COURS
Classique et barre à terre	151€	175€	- 30%

## STREET DANSE

	1 COURS	2 <sup>ÈME</sup> DISCIPLINE OU 2 <sup>ÈME</sup> ENFANT
Street danse et hip hop	140€	- 30%

## STAGES

	-18 ANS	-18 ANS EXT. VALLÉE CHX
Stage de musique traditionnelle (3 ou 4 séances par année)	98€	98€
Mini-stage de découverte	5€ / heure	5€ / heure
Camp d'été « J'M la Musique » de 9 à 17 ans	500€	700€
Art de l'écoute (sessions de 7 séances)	Gratuit pour les élèves inscrits à l'EMDI	

**Réductions :** Le plein tarif sera appliqué à l'ainé des enfants, y compris quand un enfant est inscrit en danse et l'autre en musique. Une réduction de 30% sera accordée pour la danse prise en plus d'un pack instrument. Les chorales et l'instrument de musique traditionnelle sont toujours exclues des réductions. Pour une même personne pratiquant plusieurs disciplines, les réductions s'appliquent à partir de la seconde discipline par ordre décroissant de prix. Les réductions ne se cumulent pas.

**NB :** Plusieurs pratiques collectives musicales dans un pack ne donnent pas lieu à facturation supplémentaire sauf pour un instrument de musique traditionnelle. L'inscription à l'EMDI est annuelle et aucun remboursement ne pourra être effectué ; toute année commencée est entièrement due. Paiement possible par prélèvement en une ou trois fois. Pour les élèves inscrits à la fois à la MJC et/ou à une Harmonie, les gratuités s'appliquent selon les conventions en vigueur.

## **SECRETARIAT**

Rachel Le Goff  
T. 04 50 53 74 09  
381 rue du Lyret, 74400 Chamonix  
secretariat-musique@cc-valleedechamonixmb.fr

## **Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Lundi : 13h30 à 17h  
Mardi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

## **DIRECTION**

Philippe Badin  
T. 04 50 53 74 09  
directeur-musique@cc-valleedechamonixmb.fr

## **DIRECTION ADJOINTE / PÔLE DE CHAMONIX**

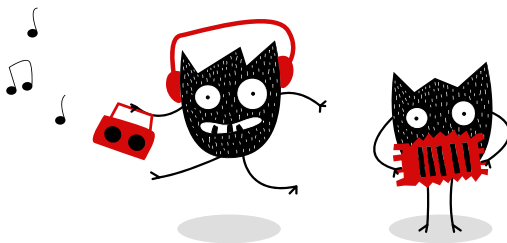
Isabelle Zermatten  
*Coordinatrice pratiques collectives & musique ancienne*  
T. 04 50 53 69 69 / M. 06 81 03 65 79  
emdi.chamonix@cc-valleedechamonixmb.fr

## **DIRECTION ADJOINTE / PÔLE DES HOUCHES**

Carole Cadario  
*Coordinatrice danse & « atelier découverte »*  
T. 04 50 21 04 16  
emdi.houches@cc-valleedechamonixmb.fr

## **DIRECTION ADJOINTE / PÔLE DE SERVOZ**

Dominique Delevaux  
*Coordinatrice formation musicale & musiques traditionnelles*  
T. 04 50 47 22 25 / M. 06 83 40 47 30  
emdi.servoz@cc-valleedechamonixmb.fr



Avec le soutien du :

